

CNW Code 01

## **Les Phénix de l'environnement 2010**

### QUÉBEC REND HOMMAGE AUX ARTISANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Québec, le 2 juin 2010.** – La 13<sup>e</sup> cérémonie officielle de remise des Phénix de l'environnement s'est déroulée aujourd'hui au Salon rouge de l'Assemblée nationale. La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, agissait à titre de présidente d'honneur de l'événement. Elle a tenu à féliciter les lauréats et à remercier tous les participants, les finalistes, les partenaires et les commanditaires du prestigieux concours.

*« Dans le domaine de la protection de l'environnement, chaque geste compte, et la multiplication des actions fait réellement une différence. Or, vos projets sont de véritables catalyseurs de ces gestes, car vous montrez l'exemple, le chemin à suivre et vous osez provoquer le changement dans votre milieu »,* a déclaré la ministre Beauchamp.

Madame Beauchamp a aussi souligné l'entrée au Cercle des Phénix de M<sup>me</sup> Claudette Villeneuve, présidente de Stratégies Saint-Laurent et du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe. Cette reconnaissance est un hommage rendu aux trente années de dévouement et d'implication bénévole de cette pionnière dans le domaine de l'environnement. Mentionnons que le Cercle des Phénix regroupe des personnalités québécoises reconnues pour leur contribution personnelle remarquable à la cause environnementale.

### **Nouvelles catégories**

Cette année, à la suite d'un remaniement majeur du concours, les réalisations dans les domaines de la mise en valeur et de la protection de l'environnement et des écosystèmes, de la gestion des matières résiduelles, de l'adaptation et de la lutte en matière de changements climatiques et dans celui de la consommation responsable pouvaient remporter un prix dans les catégories suivantes :

- municipalités et organismes municipaux (4 prix);
- entreprises (4 prix);
- organismes à but non lucratif, institutions, centres de recherche et associations (4 prix);
- jeunes (1 prix);
- individus (1 prix).

Rappelons que les Phénix de l'environnement ont vu le jour en 1998 et que ce concours est le plus prestigieux dans le domaine environnemental au Québec. Il est issu d'un partenariat qui réunit le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du

Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et la société d'État RECYC-QUÉBEC. Ces derniers peuvent également compter sur la collaboration de la Fondation québécoise en environnement. Pour les entreprises, les municipalités, les organismes municipaux, les groupes environnementaux et les individus qui ont réalisé un projet en faveur de la protection du patrimoine naturel québécois, dans une perspective de développement durable, ce concours représente une occasion de faire connaître leurs remarquables initiatives.

La liste des finalistes et lauréats 2010 peut être consultée dans le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca).

– 30 –

**SOURCE :**

Dave Leclerc  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3911

**INFORMATION :**

Relations médias  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3991